



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

00197 ROME, le 28 avril 1970

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 61  
Tél. 803-641

Réf.: 551.4.  
551.551. - RH/vz  
DI *copie: Bija/Int. Bureau*

NO	STB	NU	WH	RL	%
Y.5	1.5				2.5
Vis	1.5				2
EPD	-2 5.70			11	
Ref.	s. B. 41. 11. J. 1.				

A la Division des  
affaires politiques du  
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Visites à la Foire de Milan et à la  
51ème assemblée générale de la Chambre  
de commerce en Italie - 22 avril 1970

Monsieur l'Ambassadeur,

La visite à Milan de M. le Conseiller fédéral et de Mme Brugger a donné à la journée officielle suisse un relief particulier, bien qu'elle ait par hasard coïncidé avec la visite à Milan du Président du Conseil, M. Rumor. Du côté italien, le gouvernement avait délégué, à la dernière minute, le nouveau sous-secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères, chargé des questions d'émigration, M. Bemporad, membre du PSU, accompagné de son secrétaire particulier. L'ambassadeur d'Italie, M. Martino, et M. Migone prirent également part à la visite de la foire effectuée par la délégation suisse. Avant le déjeuner, offert par les Italiens dans un restaurant de la ville, une réunion privée put avoir lieu entre M. le C.F. Brugger et M. Bemporad, à laquelle M. Martino et moi-même assistâmes. Elle permit un franc échange de vue au sujet de la question des ouvriers italiens en Suisse. Tandis qu'il ressortait des déclarations faites par M. le C.F. Brugger que du côté suisse l'on désirait éviter toute démarche ou démonstration qui pourrait apporter de l'eau au moulin des partisans de l'initiative Schwarzenbach, M. Bemporad expliqua que si, du côté italien, l'on insistait sur une réunion de la commission mixte, après le 7 juin, mais avant le mois de septembre, c'était avant tout pour des raisons politiques, le gouvernement italien étant très soucieux de ne pas laisser aux communistes le monopole de la défense des ouvriers italiens. Dans l'espoir de rallier une partie de ceux-ci tout au moins

./.

Dodis



- 2 -

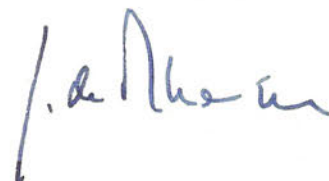
au centre-gauche, le gouvernement doit prouver qu'il fait tout son possible pour défendre les intérêts légitimes des émigrants. Du côté italien, l'on suggère donc d'avancer la date de la réunion de la commission mixte, ou tout au moins de la faire précéder d'une rencontre moins formelle qui permettrait de préparer l'ordre du jour des questions à discuter en septembre. L'Italie répondra probablement dans ce sens à la note remise à l'Ambassade d'Italie à Berne.

Le problème de l'intégration européenne fut également rapidement abordé. A ce propos, il est intéressant de noter que M. Eemporad, délégué italien au Conseil de l'Europe, déclara qu'en ce qui le concernait, il avait toujours insisté sur la nécessité d'associer la Suisse, de quelque manière, à la CEE.

Le déjeuner officiel qui suivit permit à M. le Conseiller fédéral d'expliquer à nouveau la position de la Suisse au sujet du problème de la pénétration étrangère en Suisse, question que j'ai à nouveau mentionnée dans mon discours à la Chambre de commerce suisse en Italie et que l'Ambassadeur Martino évoqua, à son tour, à l'occasion de son discours de remerciement.

Le dîner officiel offert par la Chambre de commerce en l'honneur de M. le Conseiller fédéral et Mme Brugger réunit environ 130 personnes. Les contacts que M. le Conseiller fédéral Brugger a pu avoir à Milan, même s'il eût été plus correct de lui donner la possibilité de rencontrer l'un des ministres du nouveau gouvernement, ont certainement été utiles, puisqu'ils ont permis un très libre et franc échange de vues sur une question qui préoccupe tant les autorités suisses que les autorités italiennes.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.



- Copie est adressée à la  
Division des affaires administratives  
du Département politique fédéral, Berne